

Le conseil municipal s'est réuni les 16 et 17 juin et les 8 et 29 juillet 2011.

Désignation d'un avocat pour défendre la Commune

La société VALMY a demandé d'aménager un lotissement dans une zone au lieu-dit « Le Bourg ». La Direction Départementale du Territoire (DDT) a émis un avis défavorable, le Maire s'est rangé à cet avis et a signé un refus motivé par plusieurs facteurs : la surface des terrains proposés, la dangerosité de la sortie des véhicules et l'absence de logements sociaux ne répondant pas au POS actuel. (Le PLU – plan local d'urbanisme - est en cours). La SARL VALMY a porté l'affaire devant le tribunal administratif et la commune doit désigner un avocat. Le Conseil municipal autorise le Maire à confier ce dossier à Me BOISSEAU à Blois.

Communauté d'agglomération de Blois-Agglolopolys

Le Préfet du Loir-et-Cher a proposé que la Communauté de Communes Beauce Val de Cisse fasse partie intégrante de la Communauté d'agglomération de Blois-Agglolopolys. Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité.

Election des délégués du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

Les sénateurs actuels du Loir-et-Cher sont Pierre FAUCHON et Jacqueline GOURAULT. Les élections sénatoriales auront lieu le 25 septembre 2011. Mrs Guellier, Mandard et Gohier ont été élus titulaires, Mme Vial ainsi que Mrs Pillot et Goujon, suppléants.

Rapport annuel du service d'eau potable

Le rapport de l'année 2010 a été rédigé par le syndicat, car la DDT ne s'en charge plus. Il y a 378 abonnés à Molineuf. Le volume d'eau consommé a été de **42 415 m³** en 2010 soit une moyenne de 112 m³ par foyer. L'eau distribuée sur le réseau est de bonne qualité. Les résultats issus des contrôles effectués sont tous conformes, tant d'un point de vue bactériologique que physico-chimique.

Travaux de restauration d'une partie du mur du cimetière et Eglise Saint Secondin

La Commune a décidé de procéder à la réfection d'une partie du mur du cimetière afin d'éviter son effondrement. L'entreprise Coutan réalisera les travaux pour un coût de 21 434 € TTC, allégé de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux qui se monte à 3 600 €.

L'Association des Amis de Saint Secondin accorde son concours financier pour la réparation de l'éclairage extérieur de l'Eglise.

Camion communal

La Dotation de Solidarité Rurale d'un montant de 21 000 € a été versée par le département pour l'achat du camion Nissan en service depuis quelques semaines sur la commune.

Agents communaux

Le conseil municipal a décidé une revalorisation des salaires des agents communaux par le biais du Régime indemnitaire à partir du 1 juillet. Par ailleurs, à cette date, un poste d'attaché territorial a été créé en remplacement d'un poste de rédacteur en chef.

Ecole

Deux regards ont été posés par l'entreprise Laurier à l'entrée de la cour de l'école ce qui va faciliter l'écoulement des eaux usées et devrait résoudre les problèmes d'odeurs.

Un contrat d'un an à dater du 4 juillet a été signé par le SIVOS Molineuf-Chambon-Orchaise et la commune de Molineuf avec la Société Saint Laurent pour assurer le transport des écoliers et les sorties du Centre de Loisirs. La société met à disposition un chauffeur et un car pour l'ensemble des prestations de transport.

Une occupation de l'école élémentaire est prévue le lundi 5 septembre à Orchaise et à Chambon pour demander le maintien de la 6^{ème} classe en élémentaire étant donné le nombre constant d'élèves.

Tarification en fonction des ressources de l'ALSH – (Accueil de loisirs sans hébergement) :

A la demande de la CAF (Caisse d'Allocations familiales) la commune est tenue d'appliquer des tarifs modulés en fonction des ressources des familles (quotient familial) et ce à dater du 5 septembre 2011 pour les mercredis et les vacances de la Toussaint. Ces tarifs vont être réexaminés à la fin de 2011 pour 2012. Les tarifs de l'accueil périscolaire restent inchangés.

T1 : pour les quotients jusqu'à 1000 EUR

T2 : pour les quotients jusqu'à 1400 EUR

T3 : pour les quotients au-delà ou pour les parents qui s'opposent à la consultation des éléments de leur dossier auprès de la CAF ou qui ne souhaitent pas communiquer leur avis d'imposition.

Les quotients retenus seront ceux obtenus auprès de la CAF au 5 septembre 2011 ou calculés à partir de la feuille d'imposition.

Familles de Chambon – Molineuf – Orchaie)	T1	T2	T3
1/2 journée avec repas	10.15€	11.15€	12.15€
Journée	12.00€	13.00€	14.00€
4 jours	48.00€	52.00€	55.00€
5 jours	57.00€	62.00€	66.00€

Pour les familles hors communes s'adresser à la directrice Mme Clara Chantepie ou en Mairie.

Les prestations de service ordinaire CAF (3,81 €/jour) et MSA (3,81 €/jour) sont déjà déduites des tarifs.

Le Maire de Molineuf souhaite que la gestion de l'ALSH soit prise en charge par le SIVOS et que les modalités de l'aide spécifique du CCAS accordée aux habitants dont les enfants fréquentent l'ALSH soient harmonisées dans les trois communes. **Le centre de loisirs sera ouvert à partir du lundi 22 août.**

14 juillet

260 convives ont participé à l'après-midi champêtre. Le Maire remercie toutes les personnes qui ont contribué au vif succès de la manifestation.

Horaires

La mairie sera ouverte aux horaires habituels sauf du 23 août au 3 septembre où elle sera ouverte les mardis 23 et 30 août et les jeudis 25 août et 1 septembre de 15h à 18h.

L'agence postale reste ouverte du mardi au vendredi de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

La bibliothèque reste ouverte tout l'été le mercredi de 15h à 19 h et le samedi de 10 h à 12h 30.

Au programme des prochaines semaines

Lundi 15 août , 45^{ème} Bric-à-brac

Organisé par le comité des fêtes. Renseignements au 06 73 03 40 78

Lundi 15 août à 18h église Saint Secondin, Duo Vincent Grappy (clavecin) Thierry Cazals (traverso)

Organisé par les Amis de Saint Secondin. J.S. Bach, Haendel, Scarlatti, Telemann, Locatelli, Philidor et C.P.E. Bach. Renseignements au 02 54 70 12 23

Dimanche 4 septembre vide grenier à Chambon, organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers

Samedi 10 septembre, soirée dansante organisée par le Restaurant du Pont, avec restauration sur place, à partir de 20h.

Dimanche 11 septembre randonnée pédestre organisée par la Molineuvoise



**Week-ends des 10-11 et 17-18 septembre de 14 à 19h,
6^{ème} Promenade Artistique de Molineuf**

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 26 août à 20h30.